

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 28 (1940)

Heft: 569

Artikel: Carnet de la quinzaine

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-263749>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

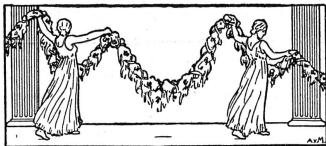
Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La tâche de jeter des semences de paix dans un monde en guerre n'était certes pas facile, cette année, pour les rédacteurs et les rédactrices de ce petit journal — que nous avons reçu beaucoup trop tard pour pouvoir le signaler avant le 18 mai à l'attention de ceux qui avaient la possibilité de le faire connaître à cette date autour d'eux. Cependant, chacun et chacune y ayant mis du sien, et s'inspirant tant de l'histoire de notre pays que des principes de fédération et de collaboration internationale qui sont à la base de toute possibilité de reconstruction de la malheureuse Europe, l'on nous présente un numéro qui, comme ses devanciers, sera traduit en plusieurs langues et largement distribué dans les écoles. On ne peut que lui souhaiter plein succès auprès de la génération qui monte, et à laquelle incombera la terrible responsabilité de reprendre le flambeau des mains de ceux qu'a balayé la tourmente, des fjords de la Norvège aux plaines de Belgique et aux défilés des Ardennes... Signalons spécialement comme encouragement à l'action et à la foi en un idéal, la biographie de notre ancienne collaboratrice, Mme P. de Heerdt, initiatrice de ce petit journal, que raconte avec l'animation d'une vie romancée Mme Colette Muret.

J. S.

ne peut pas être question, sous peine de compromettre la qualité du pain bis, de porter au-delà de 10 % le taux d'extraction de la farine-fleur. L'Office fédéral cite à ce sujet l'amusante historiette suivante: un groupement féminin d'un village de Suisse allemande, désireux de contribuer par une vente de pâtisserie (*Schenkeli-Tag*) aux ressources du Don National, adressa à l'Office une demande de 100 kgs de farine blanche, jugeant que, vu le but poursuivi, il serait fait immédiatement droit à sa demande. Mais, avec beaucoup d'après-propos, l'Office rétorqua que cette vente était justement une excellente occasion de prouver à un public étendu que les *Schenkeli* confectionnés avec de la farine bise ne sont ni moins savoureux, ni moins présentables que les autres! et de faire par conséquent une large propagande en faveur de la farine bise. Essai fut fait: les *Schenkeli* gris furent trouvés délicieux, et voilà toute une population féminine, qui n'avait pas suffisamment réfléchi, convertie à l'usage de la farine bise. Cet exemple vaut la peine d'être cité.



A travers les Sociétés

Assemblée générale de l'Union des Femmes de Genève.

C'est devant une salle comble et dans une atmosphère de cordialité et d'attention sympathique qu'a eu lieu, le 4 mai, l'Assemblée générale de l'Union des Femmes.

Parmi les divers rapports présentés, nous retiendrons seulement celui de la présidente, Mme E. Trembley. Très complet sous une forme attrayante, il résume tous les genres d'activité de

cette Association bientôt cinquantenaire. La bibliothèque, qui s'enrichit constamment de nouveaux volumes, est fort appréciée; les œuvres sociales intéressent de plus en plus les membres. Si l'Ouvroir, fondé au début de la « grande guerre » pour venir en aide aux chômeuses, et qui a pris une envergure réjouissante, est indépendant depuis un certain nombre d'années, l'initiative est néanmoins partie autrefois de l'Union; les vacances pour mères de famille envoient chaque été à la montagne, pour une quinzaine, des femmes harassées qui en reviennent détendues; le bureau de placement s'efforce de trouver du travail à celles, hélas! toujours trop nombreuses, — les femmes de ménage surtout, — qui ont recours à lui. Une vente plus récente n'est certes pas la moins utile: c'est l'*Entr'aide ménagère*, qui, de l'arrière-saison au printemps, les jours de marché, fournit des légumes à un certain nombre de familles gênées. Et puis, il y a les séances mensuelles, où le thé-causerie libre est suivi d'une causerie-conférence ou de musique; la réunion de couture du mardi; le Fonds Reymond, qui aide chaque année à plusieurs Genevoises malades à payer leur séjour dans une clinique, etc.

Ajoutons encore que la présidente et le Comité ont été réélus avec quelques modifications: la démission d'un ancien membre, Mme Cayla, qui fut longtemps une très précieuse secrétaire, remplacée par la nouvelle secrétaire, Mme Claire Martin. En outre, le Comité, de dix membres qu'il était, s'est adjoint un onzième en la personne de Mme Mathilde Gampert, membre du Comité de l'Alliance de Sociétés féminines suisses.

Nous entendimes aussi, en fin de séance, une brève communication de Mme Jeanne-Marie de Morsier, secrétaire de l'Union Internationale de Secours aux enfants, en faveur du Cartel suisse de Secours aux enfants, pour lequel on s'efforce d'éveiller l'intérêt dans les divers cantons.

M.-L. P.

Cours introductifs au Service complémentaire féminin.

La *Frauenzentrale* de Zurich a dernièrement organisé un de ces cours, qui a réuni environ 200 participantes, et qui a été complété par les conférences suivantes, dont le sujet a été discuté en petits groupes: *Le bagage des évacués*. — Ce qu'il faut faire quand manquent l'eau, le gaz et l'électricité. — Comment occuper et distraire des enfants et des adultes lors de situations extraordinaires. — Comment se préparer personnellement. Etc.

Anciennes « Marcellines ».

L'Association des anciennes élèves de l'Ecole d'agriculture de Marcellin, près Morges, a tenu le 28 avril son Assemblée générale annuelle sous la présidence de Mme D. Jaccoud (Montreux), qui a d'abord rappelé la mémoire de Mme Gillabert-Randin, membre d'honneur de l'Association. La mobilisation vaut de nouvelles activités aux Marcellines et alourdit leur tâche: l'Association a appuyé la création de l'*Entr'aide patriote féminine*, et s'intéresse spécialement à l'aide aux campagnards; s'occupant du secours qui pourraient apporter à la campagne des écoliers de 14 à 16 ans, elle a été heureuse de l'appel du général Guisan à la jeunesse citadine. Si ce service s'organise dans le canton de Vaud, les Marcellines sont prêtes à se charger dans leurs villages respectifs de la surveillance de ces jeunes volontaires.

Le Comité de l'Association a été réélu, Mme Lucie Mangé y remplaçant Mme Roy, démissionnaire. Mme D. Jaccoud a été confirmée comme présidente avec enthousiasme. La réunion de 1941 se tiendra à Yverdon.

Mme Badoux, maîtresse ménagère à Marcellin, a entretenu l'assistance de l'Ecole suisse d'agriculture créée en 1935 à la Rüti, école bernoise d'agriculture, et dont la conférence fut une des premières élèves; puis M. Chavan, directeur de l'Ecole, a félicité les Marcellines pour leur activité. A son avis, la question de l'aide citadine à la campagne est complexe: l'on prévoit des aides pour les ménagères rurales, mais les paysannes

les accepteront-elles? (Il y avait là une belle occasion de les consulter puisque 260 fermières écouteaient M. Chavan, et il semble pourtant qu'en 1939 les aides citadines ont été de quelque utilité alors que les femmes restaient seules dans les fermes!) Il fut encore question de la traite des vaches, opération fort difficile, pour laquelle Marcelin se met à la disposition de celles qui voudraient l'apprendre.

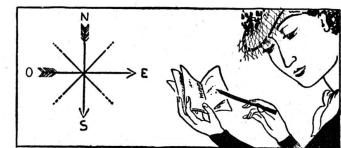
S. B.



LAUSANNE. — L'Association lausannoise pour le Suffrage féminin a tenu, le 14 mai, au Lycée, en présence d'un nombreux public, son Assemblée générale annuelle, sous la présidence de Mme A. Quinché, avocate. L'activité de la section a été ralenti par les événements; les trois causeries qu'elle a fait donner avaient attiré de nombreuses auditoires; individuellement, les membres travaillent activement dans les œuvres sociales, dans les hôpitaux militaires, dans l'*Entr'aide patriotique féminine* qui s'organise rapidement; d'autres se sont inscrites dans le Service complémentaire féminin. C'est donc à regret qu'on a constaté que le premier magistrat de la Confédération, M. Pilet-Golaz, dans son allocution du 10 mai, ne s'est adressé qu'aux Suisses, aux Confédérés, ses frères, et n'a pas eu un mot pour les femmes, pour les mères...

La partie administrative a été suivie d'une belle et claire conférence de M. G. Wagnière, ancien ministre de Suisse à Rome, sur *Notre Neutralité*. Cette excellente leçon d'histoire a rapporté un succès égal à celui qu'elle avait connu à Genève, où M. Wagnière avait bien voulu la donner pour plusieurs Sociétés féminines réunies.

S. B.



Carnet de la Quinzaine

Séances annoncées sous réserve de changement de dates ou de renvoi, ou les circonstances.

Samedi 1^{er} juin:

VEVEY: Association vaudoise pour le Suffrage féminin, Assemblée générale annuelle, Salle paroissiale, 15 h.: Partie administrative. — Rapport sur l'*Entr'aide patriotique féminine*. — Thé. — Le service complémentaire féminin, par Mme G. Wagnière (Genève).

Dimanche 2^{juin}:

BERNE: Association suisse pour la S. d. N., Assemblée générale annuelle; Kurhaus Schänzel, 10 h.: Séance administrative, rapports élection du président, discussion du programme d'avenir introduite par le professeur Nabholz (Zürich) et M. Figgures, secrétaire général international (Genève). — 13 h. 15: Repas en commun. — 14 h. 45: *La Croix-Rouge et la neutralité active de la Suisse*, exposé par le prof. C. Burkhardt, ancien Commissaire de la S. d. N., à Dantzig.

Jeudi 6^{juin}:

LAUSANNE: Commission d'éducation de l'Alliance de Sociétés féminines suisses. Studio d'émissions radiophoniques, 18 h.: Figures féminines de notre passé national: Mme de Staél, par Mme Marg. Evard.

Pour la publicité dans le MOUVEMENT, s'adresser à Mme Lépine, 10, rue des Délices, Genève.

Enfant demandant un
ENSEIGNEMENT PARTICULIER
est reçu à « LA CHAUMIÈRE »

VILLIERS

NEUCHATEL

The International Suffrage News (JUS SUFFRAGII)

Nouvelles du mouvement féministe à travers le monde
(Texte anglais et français)

Organe mensuel de l'Alliance Internationale pour le Suffrage et l'Alliance civique et politique des femmes

Prix de l'abonnement annuel: 6 sh.

5 fr. suisses

2, Plantin House, Wellesley Rd. Ashford (Kent) Angleterre.

La Maison de la Laine et de tous les tricotages

TRICOTEUSE DE LA MADELEINE
1, rue du Vieux-Collège - Genève
(côté Poste) Tél. 4.59.91

Explications gratuites de Mme V. Renaud

Impr. P. RICHTER, rue Alf.-Vincent, 10



POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Plainpalais et Petit-Saconnex

5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessous

FORMALITÉS GRATUITES

EN CAS DE DÉCÈS

l'esprit de la maîtresse; autrement elle n'eût pas pris un aussi inlassable plaisir à tourmenter les seuls êtres qui comptassent à ses yeux.

(A suivre.)

DORETTE BERTHOUD.

Aidez-nous à faire connaître notre journal et à lui trouver des abonnés.